

NATURA 2000 TERRESTRE

Des espaces naturels préservés, pour tous !

OBJECTIF ATTEINT !

100% DES SITES GÉRÉS PAR LA MÉTROPOLE, EN PHASE D'ANIMATION EN 2015

Echanger, comprendre, proposer... la méthode suivie par la Métropole Nice Côte d'Azur a permis aux différents acteurs de s'approprier l'élaboration des plans de gestion des sites Natura 2000 de son territoire et de les finaliser dans les délais impartis.

En 2015, la Métropole a finalisé les derniers Documents d'Objectifs (DOCOB) de quatre sites Natura 2000 du haut et moyen-pays. Ainsi, elle anime et coordonne désormais la mise en œuvre avec l'aide financière de l'Etat et de l'Europe, des DOCOB pour les 6 sites Natura 2000 terrestres dont elle a la charge sur les 13 présents sur son territoire. Consultez la carte des sites :

www.nicecotedazur.org/environnement/natura-2000



Comité de pilotage des sites Brec d'Utelle et Gorges de la Vésubie et du Var - Mont Vial - Mont Férier

© T.Maltrasi

QU'EST-CE QUE LE DOCOB D'UN SITE NATURA 2000 ?

Document stratégique de diagnostic et d'action pour préserver et valoriser ces espaces naturels. Il liste les espèces animales et végétales, les activités humaines (chasse, pêche, agriculture, activités de pleine nature, etc.) et les actions à déployer en partenariat avec les acteurs locaux.

DATES

Les dates de validation des DOCOB Natura 2000 terrestres en COPIL en 2014 et 2015 :

- Brec d'Utelle : octobre 2014
- Gorges de la Vésubie et du Var Mont-Vial, Mont-Férier : octobre 2014
- Site à Chauves-souris de la Haute-Tinée : avril 2015
- Site à Spéléomantes de Roquebillière : avril 2015

AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

LANCEMENT DU PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE 2015-2020 DE LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Consciente que les pratiques agricoles et l'élevage contribuent à modeler les paysages et les sites naturels, la Métropole soutient les agriculteurs dont les pratiques préservent l'exceptionnelle biodiversité du territoire.

Dans le cadre de son Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC), la Métropole subventionne le "diagnostic pastoral", document nécessaire à l'agriculteur pour obtenir des subventions européennes en échange de ses bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Le Centre d'Etudes et de Réalisation Pastoral des Alpes-Maritimes réalise ce diagnostic en partenariat également avec la Chambre d'Agriculture.



Troupeaux contribuant à maintenir les milieux ouverts

© P.Chevalier

EN CHIFFRES

5 agriculteurs (de La Tour-sur-Tinée et de Saint-Etienne-de-Tinée notamment) sont d'ores et déjà impliqués dans la première année de ce PAEC.

320 ha du territoire sont concernés par une mesure agro-environnementale et climatique (amélioration de la gestion pastorale, ouverture et entretien du milieu, etc.).

La Métropole Nice Côte d'Azur a financé **50 %** du coût des diagnostics pastoraux réalisés en 2015.

A VOS CÔTÉS



POUR ORGANISER DES MANIFESTATIONS SPORTIVES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

L'ambition de Natura 2000 est de rechercher un équilibre entre respect de la nature et maintien des activités humaines.

A ce titre, les animateurs Natura 2000 de la Métropole Nice Côte d'Azur ont accompagné deux organisateurs de manifestations sportives en 2015 afin que la réglementation et les enjeux environnementaux des sites Natura 2000 soient pris en compte.

Ainsi, les organisateurs de la Transvésubienne (du 23 au 24 mai 2015) et de l'Ultratrail (du 4 au 6 septembre 2015) se sont engagés en faveur de la préservation de la biodiversité. Ils ont signé la charte Natura 2000 des sites traversés lors de la course ainsi que la charte éco-manifestation de la Métropole, inscrivant ainsi leur manifestation dans un processus d'amélioration continue.

PAROLE D'ACTEUR

« L'Ultra Trail® Côte d'Azur Mercantour met en avant l'architecture naturelle du département, tout comme Natura 2000. Une collaboration sans contraintes dans la continuité de nos exigences et d'un projet commun ».



© A La Vallée

Azur Sport Organisation

NATURA 2000 PREND LA POSE



Dans le cadre des opérations Curieux de Nature, la Métropole a décidé en 2015 de valoriser davantage ce que nous appelons la "biodiversité de proximité" via des expositions photographiques sur les espèces et les paysages des 7 sites Natura 2000 sur les 13 présents sur son territoire.

5 expositions photographiques itinérantes ont été créées comportant 152 panneaux. Mises à disposition gratuitement, elles ont été installées dans 12 communes, permettant de toucher un public varié : offices de tourisme, mairies, places de village, grilles de parc ou jardin, grilles d'écoles, etc.

Une exposition temporaire est installée depuis mai 2015 à Nice sur le grand parc urbain de la Promenade du Paillon, fréquenté par des milliers de visiteurs par jour.



© T. Malatrasi

© F. Bessier



© T. Malatrasi

1 - Visite de l'exposition itinérante Vallons Obscurs à Saint-Martin-du-Var avec les écoles

2 - Exposition sur la Promenade du Paillon

OPÉRATION S
CURIEUX DE NATURE
Découvrir, participer, signaler

En 2015

Plus de **200 enfants** sensibilisés dans les écoles primaires et les lycées de Saint-Martin-du-Var, Roquebillière, et Saint-Etienne-de-Tinée.

6 animations à destination du public (découverte du vallon obscur du Donaréo situé à Castagniers/Aspremont, chasse aux trésors à Saint-Dalmas-le-Selvage) et 4 conférences sur la biodiversité et Natura 2000.

7 stands mobiles et itinérants Natura 2000 lors de : la fête de la graine à la Tour-sur-Tinée, foire concours agricole de Saint-Etienne-de-Tinée, la fête des bergers à Belvédère, fête artisanale et agricole d'Utelle, la fête du PNR des Préalpes d'Azur à Saint-Jeannet et sur la Promenade du Paillon et la Promenade des Anglais à Nice.

➤ Prochaines opérations :
www.nicecotedazur.org/environnement/biodiversite/curieux-de-nature

Pour en savoir +

natura2000.metropole@nicecotedazur.org
www.nicecotedazur.org
Métropole Nice Côte d'Azur
Direction de l'Eau, de l'Air et de la Qualité des Milieux
06364 nice cedex 4
Tel : 04 89 98 15 00